

## Retransmission de l'Assemblée Générale du 27 mai 2020

Il est rappelé que dans le contexte de l'épidémie du Covid-19 et des mesures imposées par le Gouvernement, l'Assemblée générale du 27 mai 2020 à 10 heures se tiendra exceptionnellement à huis clos sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne puissent être présents physiquement ou par visioconférence.

Les modalités de participation à cette assemblée générale ont été précisées dans l'avis de réunion paru au BALO le 22 avril 2020 et rappelées dans l'avis de convocation paru au BALO et dans LES PETITES AFFICHES le 11 mai 2020.

La Société informe ses actionnaires que la retransmission vidéo de cette Assemblée générale sera disponible le 27 mai 2020 à 10 heures en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://onlinexperiences.com/Launch/QReg/ShowUUID=0B39FC23-748D-4FE9-B35E-7D5EEACA46BB&LangLocaleID=1036>

Pour pouvoir assister à cette retransmission, les actionnaires sont invités à s'inscrire dès à présent en cliquant sur ce même lien.

Cette vidéo restera ensuite disponible sur le site internet de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Bruno Meyer  
Directeur Général Délégué  
Société de la Tour Eiffel  
11-13 avenue de Friedland - 75008 Paris  
Tél : + 33 1 53 43 07 06  
[b.meyer@stoureffel.com](mailto:b.meyer@stoureffel.com)

[www.societetoureffel.com](http://www.societetoureffel.com)